

0101028N
ACADEMIE DE REIMS
LYCEE GENERAL CAMILLE CLAUDEL
28 RUE DES TERRASSES
10026 TROYES CEDEX
Tel : 0325733474

ACTE TRANSMISSIBLE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 12-1

Annule et remplace l'acte n° 12 - 2016-2017

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres de la CP : 12

Quorum : 7

Nombre de présents : 7

La commission permanente

Convoquée le : 03/10/2016

Réunie le : 11/10/2016

Sous la présidence de : Herve Bord

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-41

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-22, R.421-41, R.421-54

- la délibération du conseil d'administration du 30/11/2015 portant délégation de certaines attributions à la commission permanente

Sur proposition du chef d'établissement, la commission permanente autorise le financement des voyages scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

La Commission permanente adopte le budget du voyage en Espagne

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0